

Compte rendu réunion du Lundi 8 juin :

Commission infrastructure et sécurité
Présent Romuald, Denis, Dominique, Mathieu, Mathilde et Yves

- Aménagement Poubelles:

Concernant le centre Bourg:

Il est envisagé de changer l'emplacement des poubelles situées en face de chez MME Moussa vers la place de parking le long de l'église (à égale distance des habitations environnantes) Envisager un bardage autour.

Info à faire passer aux habitants concernés.(dans le bulletin municipal)

Concernant les poubelles situées sous l'aqueduc: la solution est beaucoup moins évidente.(Peut être envisager de les déplacer vers l'emplacement déjà existant vers la salle des fêtes).

On va s'appuyer sur la connaissance du village de Dominique Richaux (employer municipal) à redéfinir ultérieurement.

Concernant le lotissement le Campavert: dépôt des poubelles au parking de la voie verte, la com com aimerait revenir à des poubelles individuelles (fournit par la comcom non à l'achat des particuliers) pour éviter de récolter les poubelles de nos voisins des alentours.

Info à faire passer aux habitants concernés.

Concernant le lotissement du pied du coteau : déplacer les poubelles de quelques dizaines de mètres Pour éviter les nuisances aux premières maisons.

Demande de Nathalie , Poubelle de la pharmacie nauséabonde, envisager de les déplacer vers les toilettes publics sous la passerelle. Réponse de Dominique Richaux, le camion n'y accède sans doute pas et difficulté pour les employés municipaux de les déplacer sur la route une fois rempli.

- Parking de l'école:

Recréer des vraies places de parking au lieu de slalomer entre les arbres (travail pour les services de Dominique Richaux)

Stationnement sur la voie opposée: projet d' aménagement du bas côté en herbe avec des dalles au sol pour sécuriser l'accès au passage piéton.

Essayer de faire participer les enseignants et les employés de la crèche par une utilisation d'un parking plus éloigné de leur lieu de travail pour leur véhicule personnel, pour privilégier l'accès aux parents.

- Projet vidéosurveillance

Info sur le projet vidéosurveillance lors du bulletin municipal (par Nicolas) et à soumettre aux avis des habitants

7 caméras prévues sur la commune, projet à réévaluer (délinquance à évoluer depuis l'état des lieux précédent), devis anciens de 40000 à 130000 euros.

Possibilités de subventions de l'état entre 20 à 50% du budget à redemander pour l'année prochaine. Cela restera un projet pour le moment car non prévu dans l'enveloppe du budget municipal 2019/2020.

- Carrière Peysson

Portail ouvert, dangereux pour un promeneur curieux!!

Demande au carrier de fermer plus régulièrement le portail
Point sur le déplacement de l'activité de lavage du sable sur Oriol (prévu dans l'année 2020) (pour Dominique)